

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de convocation : 11/12/2024
Secrétaire de séance : Martine FIAMENGHI

L'an deux mille vingt-quatre et le 17 Décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGHI Martine, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe

Absents : LINETTE Séverine, MOCELLIN Yves.

N° 56-2024 : Conventions avec la mutuelle ENTRENOUS pour une mutuelle communale et régionale.

Mme Le Maire rappelle la présentation en date du 08/10/2024 par M. WERY, directeur de la mutuelle Entrenous pour faire bénéficier les administrés de la commune d'une complémentaire santé, avec des cotisations maîtrisées et des services de proximité garantis.

La Mutuelle Entrenous a également été retenue par la Région AURA comme partenaire afin de distribuer l'offre « ma mutuelle Région Auvergne Rhône-Alpes ».

Cela permet de pouvoir proposer aux habitants plus d'options possibles.

Mme Le Maire précise qu'il convient de signer une convention de partenariat avec la mutuelle Entrenous pour la mutuelle communale et une convention de partenariat pour la mutuelle régionale.

Ce partenariat n'implique aucune dépense directe mais seulement la mise à disposition, de façon occasionnelle, d'une salle de réunions pour permettre d'informer et de recevoir les usagers et d'actions de communications pour faire connaître la mutuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (Pour : 13 - Contre : 1) :

- Approuve la mise en œuvre d'une mutuelle communale et d'une mutuelle régionale ainsi que le partenariat avec la mutuelle Entrenous.
- Autorise Mme Le Maire à signer les deux conventions annexées.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 17 Décembre 2024.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,
Martine FIAMENGHI

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Martine Fiamenghi, is written below the text of the secretary of the meeting.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le